NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/722
25 juin 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 20 JUIN 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de me référer à la Force de maintien de la paix des Nations Unies et à ma mission de bons offices à Chypre.

Jusqu'à 1992, le Représentant spécial du Secrétaire général pour Chypre était résident dans l'île. Par la suite, il a été décidé de nommer un Représentant spécial non résident pour Chypre, qui était chargé plus précisément des questions relatives à la mission de bons offices du Secrétaire général, et un Représentant spécial adjoint résident, qui exerçait également les fonctions de chef de l'opération des Nations Unies à Chypre.

En vertu de cet arrangement, depuis juillet 1998, Ann Hercus a exercé les fonctions de Représentant spécial adjoint résident et de Chef de l'opération des Nations Unies à Chypre. Depuis avril 1997, Diego Cordovez a été l'un de mes conseillers spéciaux, ayant pour tâche spécifique de m'aider à promouvoir et faciliter un règlement global du problème de Chypre. Le 22 avril, j'ai accepté la demande de M. Cordovez visant à le décharger de ses responsabilités à l'égard de Chypre.

Depuis mon entrée en fonctions en 1997, j'ai examiné les avantages à plus long terme, notamment la continuité et une plus grande familiarité avec l'évolution de la situation à Chypre, que présenterait un retour à la pratique antérieure qui consistait à avoir un Représentant spécial du Secrétaire général résident dans l'île. À cet égard, après avoir tenu les consultations habituelles, je souhaite informer le Conseil de sécurité que j'ai l'intention de nommer Ann Hercus Représentant spécial résident du Secrétaire général et Chef de l'opération des Nations Unies à Chypre, à partir du 1er juillet 1999. Sa nomination m'aidera dans ma mission de bons offices et au cas où des négociations globales auraient lieu avec les parties.

Je souhaite également qu'il soit pris acte de mes remerciements chaleureux pour l'importante contribution que M. Cordovez a apportée dans la recherche d'un règlement global du problème de Chypre. Je suis heureux de pouvoir dire qu'il continuera à remplir les fonctions de Conseiller spécial, principalement pour les questions relatives à l'Amérique latine.

Je vous saurais gré de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN
